

**Municipalité de Rivière-à-Pierre  
MRC de Portneuf**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue au centre communautaire le 7 avril 2015 à 19h30 sous la présidence de monsieur Jean Mainguy, maire. En plus de monsieur le maire étaient présents : mesdames les conseillères Denise Langlois-Boudreau, Andrée St-Laurent et Kathleen Thibaudeau et monsieur le conseiller Alain Lavoie.

Mme Pascale Bonin, directrice générale et secrétaire-trésorière y assistait également.

Étaient absents M. Denis Bouchard et M. Patrick Delisle, conseillers.

**1.1 Mot du maire**

Monsieur le maire ouvre la séance et il invite à un moment de réflexion.

**2015-04-53**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé tout en le laissant ouvert.

Adoptée

**1.3 Dépôt du rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le rapport financier du vérificateur externe pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014.

**2015-04-54**

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2015**

Chacun des membres ayant reçu une copie du dit procès-verbal dans les délais prévus, madame la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture;

Il est proposé par M. Alain Lavoie  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2015 tel que déposé.

Adoptée

**1.5 Rapport du maire, des services et des comités.**

**2015-04-55**

**Autorisation du paiement des dépenses du mois de mars 2015**

Attendu que la liste des dépenses a été transmise à tous les membres du conseil;

Il est proposé par Mme Andrée St-Laurent  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'approuver la liste des dépenses telle que déposée pour le mois de mars 2015. La directrice générale est autorisée à procéder au paiement des dépenses y figurant pour un total de 152 220,91 \$.

Adoptée

**2015-04-56**

**Quote-part pour la cour municipale 2014**

Il est proposé par M. Alain Lavoie  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De procéder au paiement de la somme résiduelle pour la quote-part de la cour municipale 2014 au montant de 1580,78 \$, taxes en sus.

Adoptée

2015-04-57

**Publicité dans la revue « Au fil de l'an 2015 »**

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaut  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De verser la somme de 125,00 \$ plus taxes aux Impressions Borgia Inc. pour de la publicité dans la revue « Au fil de l'an 2015 ».

Adoptée

2015-04-58

**Approbation de la reddition de comptes modifiée du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2009-2013**

Il est proposé par Mme Denise Langlois-Boudreau  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'approuver l'inclusion des sommes dans le tableau ci-joint à la reddition de comptes modifiée du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2009-2013 :

Poste budgétaire	Somme	Note
0241200521	2 615,16\$	Mise aux normes du poste de chloration
02 41300 521	10 109,13\$	Réparations de fuites sur le réseau
02 41300 649	1 928,18\$	Suivi de la mise aux normes du réseau
22 41210 721	9 596,51\$	Suivi de la mise aux normes du puits PI et du réservoir
Total	24 248,98\$	

Adoptée

2015-04-59

**Achat de matériel promotionnel**

Il est proposé par Mme Denise Langlois-Boudreau  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De procéder à l'achat de matériel promotionnel chez 4Imprint Canada pour un coût maximal de 1 550 \$, taxes en sus.

Adoptée

2015-04-60

**Autorisation au Club Quad Mékinac (2011) de circuler sur la rue Principale et le chemin de la Marmite lors de la randonnée du 13 juin 2015**

Il est proposé par M. Alain Lavoie  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser le Club Quad Mékinac (2011) à circuler sur la rue Principale et le chemin de la Marmite lors de la randonnée du 13 juin 2015. Cette autorisation est conditionnelle à l'obtention par le Club d'une autorisation du Ministère des Transports du Québec.

Adoptée

**2. Sécurité publique**

2015-04-61

**Adoption du rapport annuel d'activité en sécurité incendie 2014**

**CONSIDÉRANT** que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Portneuf est entré en vigueur le 26 janvier 2010;

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, un rapport annuel d'activité doit être produit et adopté par toute autorité locale ou régionale et toute régie inter-municipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques;

**CONSIDÉRANT** que les rapports annuels produits et adoptés par les 18 villes et municipalités de la MRC de Portneuf doivent être expédiés au ministère de la Sécurité publique, par le biais du coordonnateur en sécurité incendie de la MRC de Portneuf, M. Pierre-Luc Couture, et ce, au plus tard le 31 mars 2015;

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal a pris connaissance du rapport annuel d'activité 2014 en sécurité incendie réalisé sur le territoire municipal;

Il est proposé par Mme Denise Langlois-Boudreau  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

**QUE** le conseil de la Municipalité de Rivière-à-Pierre adopte, tel que déposé, le rapport annuel d'activité 2014 en sécurité incendie réalisé sur son territoire municipal, et qu'une copie de celui-ci soit acheminée au coordonnateur en sécurité incendie de la MRC de Portneuf, M. Pierre-Luc Couture, ainsi qu'une copie de la présente résolution.

Cette résolution abroge la résolution 2015-03-44.

Adoptée

### **3. Transport routier et hygiène du milieu**

**2015-04-62**

#### **Embauche d'un manoeuvre**

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De réembaucher M. David Brosseau à titre de manoeuvre à compter du 14 avril à raison de 30 heures par semaine au taux horaire de 17,00 \$ et ce, pour une période d'environ 30 semaines. Au besoin, la directrice générale approuvera du temps supplémentaire au même taux horaire.

Adoptée

**2015-04-63**

#### **Embauche d'une inspectrice à temps partiel**

Attendu que la Municipalité désire embaucher une inspectrice en bâtiment et en environnement sur appel pour une durée indéterminée;

Attendu qu'une requête a été formulée à cet effet à la MRC de Portneuf afin d'obtenir des références;

Attendu que le nom d'une candidate a été retenue et que cette candidate a passé une entrevue devant un comité de sélection composé de M. Jean Mainguy, maire, et de Mme Pascale Bonin, directrice générale et secrétaire-trésorière;

Il est proposé par Mme Denise Langlois-Boudreau  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'engager à compter du 2 mars 2015 madame Diane DuSablou à titre d'inspectrice en bâtiment et en environnement pour une période indéterminée. Mme DuSablou sera sur appel pour l'équivalent de 16 heures par semaine au taux horaire de 23,25 \$;

Sous l'autorité de la directrice générale, l'inspectrice en bâtiment et en environnement aura pour principale fonction d'assumer les tâches suivantes :

- Étude des demandes de permis;
- Émission des permis;
- Suivi des demandes relatives à l'urbanisme (zonage, cadastre, dérogation mineure, etc.);
- Envoi des avis et des constats d'infraction;
- Tout autre travail relatif à l'urbanisme.

Il est à noter que ce contrat est soumis à une période de probation de 1 mois.

Cette résolution abroge la résolution 2015-03-46.

Adoptée

2015-04-64

**Mandat pour la reddition de comptes 2014 concernant le programme d'aide à l'entretien du réseau routier local**

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 10 034 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

Il est proposé par Mme Andrée St-Laurent  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'informer le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Que Bédard et Guilbaut Inc. soit nommé vérificateur externe pour la reddition de comptes 2014 concernant le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée

2015-04-65

**Mandat pour la mise à jour du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites et des chaussées**

Il est proposé par Mme Denise Langlois-Boudreau  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'accorder à la firme Stantec, représenté par M. Daniel Gagnon, le mandat pour la mise à jour du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites et des chaussées. Les honoraires sont de 13 800 \$, taxes en sus, tel que décrit sur leur offre de services en date du 10 mars 2015. Cette dépense est payée avec les sommes provenant du *programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018*.

Adoptée

2015-04-66

**Achat d'abat-poussières chez Sel Warwick Inc.**

Il est proposé par M. Alain Lavoie  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'acheter chez Sel Warwick Inc. 140 sacs d'abat-poussières au coût de 2 926 \$, taxes en sus, tel que décrit sur leur soumission en date du 5 mars 2015.

Adoptée

2015-04-67

**Achat d'asphalte froide et de pièces d'aqueduc**

Il est proposé par Mme Denise Langlois-Boudreau  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'acheter chez Réal Huot Inc. 336 sacs de 30 kg d'asphalte froide au coût de 2 671,20 \$, taxes en sus, de même que du matériel et des pièces d'aqueduc au coût de 633,90 \$, taxes en sus, tel que décrit sur leur soumission en date du 24 mars 2015.

Adoptée

2015-04-68

**Achat de matériel de signalisation chez Signotech Inc.**

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'acheter chez Signotech Inc. du matériel de signalisation au coût de 1037,30 \$, taxes en sus, tel que décrit sur leur soumission en date du 24 mars 2015.

Adoptée

#### **4. Urbanisme et développement du territoire**

**2015-04-69**

##### **Appel de projets pour le Pacte rural 2015**

Tenant compte que la Municipalité de Rivière-à-Pierre présente un défi de revitalisation;

Tenant compte qu'une enveloppe de 35 000 \$ a été réservée pour des projets locaux issus de la Municipalité de Rivière-à-Pierre pour une période de 6 mois, soit jusqu'au 30 septembre 2015;

Il est proposé par Mme Andrée St-Laurent  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De lancer un appel pour des projets dans le cadre du Pacte rural 2015 et d'inviter les divers organismes à soumettre leurs projets d'ici à la date butoir du 30 septembre 2015.

Adoptée

##### ***Avis de motion d'un règlement modifiant le règlement de zonage 435-14 afin de permettre l'usage « Éducation et garde d'enfants » à l'intérieur de la zone publique-institutionnelle P-7***

Avis de motion est par la présente donné par la conseillère Mme Denise Langlois-Boudreau qu'à une séance subséquente, tenue à un jour ultérieur, sera adopté un règlement *modifiant le règlement de zonage 435-14 afin de permettre l'usage « Éducation et garde d'enfants » à l'intérieur de la zone publique-institutionnelle P-7.*

**2015-04-70**

##### ***Premier projet du règlement numéro 443-15 modifiant le règlement de zonage 435-14 afin de permettre l'usage « Éducation et garde d'enfants » à l'intérieur de la zone publique-institutionnelle P-7***

Attendu qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance;

Attendu que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par Mme Andrée St-Laurent  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le premier projet du règlement numéro 443-15 *modifiant le règlement de zonage 435-14 afin de permettre l'usage « Éducation et garde d'enfants » à l'intérieur de la zone publique-institutionnelle P-7.*

Adoptée

**2015-04-71**

##### **Demande au Ministère des Transports pour un projet d'embellissement des ponts Voyer et Moisan**

Tenant compte que le comité d'embellissement de la Municipalité de Rivière-à-Pierre désire réaliser un projet d'embellissement des ponts Voyer et Moisan;

Tenant compte que ce projet consiste à installer au printemps aux frais de la municipalité des bacs à fleurs sur le dessus des glissières des ponts, bacs qui seront enlevés à l'automne;

Tenant compte que pour le pont Voyer, il y aurait installation de 10 bacs à fleurs de 3 pieds de long, 5 sur le côté amont et 5 sur le côté aval;

Tenant compte que pour le pont Moisan, il y aurait installation de 6 bacs à fleurs de 3 pieds de long, 3 sur le côté amont et 3 sur le côté aval;

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De demander au Ministère des Transports l'autorisation de réaliser le projet d'embellissement des ponts Voyer et Moisan tel que décrit dans la présente résolution.

Adoptée

**5. Loisirs et services à la collectivité**

**6. Périodes de questions**

**7. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Alain Lavoie de lever la présente séance. La séance est levée par monsieur le maire à 20h10.

---

Jean Mainguy, maire

---

Pascale Bonin, directrice générale  
& secrétaire-trésorière